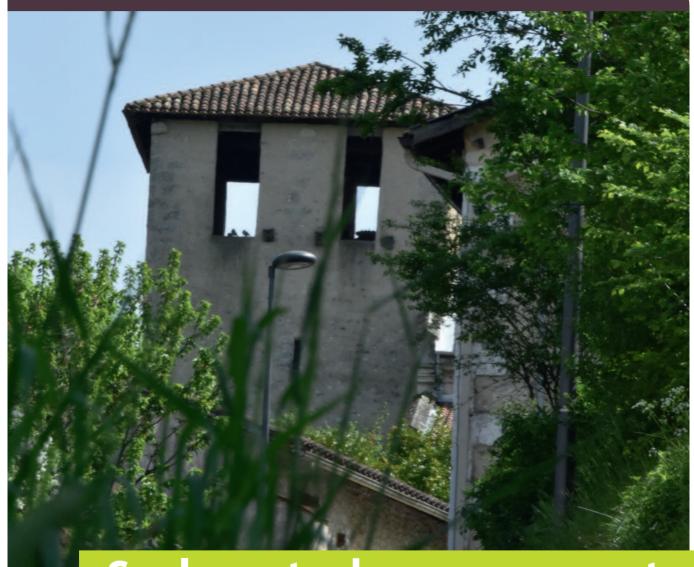
ECOURSAC 18/2



Sur la route des commerçants







Lire au Village

















ÉDITO

Chères Coursacoises, chers Coursacois,

Vivement l'été, le soleil nous a manqué; la nature a pris du retard tout comme l'agrandissement de l'école. La classe installée dans le centre de loisirs va perdurer plus longtemps que prévu. Ce n'est pas la faute du soleil mais les plans ont eu du mal à murir. Il a fallu résoudre deux difficultés : un site escarpé et des règles d'accessibilité incontournables. Plusieurs solutions ont



été étudiées pour respecter les normes et la compatibilité des travaux durant l'année scolaire. Le financement est finalisé ; les appels d'offres vont être lancés prochainement. Parallèlement les autres projets tels que la maison de services, la crèche et les logements sociaux se poursuivent.

Sur le plan de l'aménagement territorial, nous avançons aussi. Le PLUI, en cours d'élaboration par le Grand Périgueux, est soumis aux contraintes du Grenelle de l'environnement. C'est une évolution difficile dans laquelle nous devons assurer la place de Coursac dans l'agglomération, mettre en avant son identité et le développement que nous souhaitons pour notre commune. Une réunion sur le PLUI informera les propriétaires de terrains des changements envisagés.

Sur le plan associatif, et notamment dans le domaine du sport, les Coursacois ont excellé cette année encore, portant au niveau départemental et au-delà, les couleurs de Coursac. Les trophées du sport les mettront à l'honneur. Un grand merci à nos associations.

Avec les nouveaux référents de la participation citoyenne et toute mon équipe municipale, nous veillons chaque jour à ce que Coursac reste la commune paisible que nous aimons.

Ensemble pour Coursac. Pascal Protano Maire de Coursac Vice-président du Grand Périgueux

Directeur de la publication : Pascal PROTANO, maire

Rédaction et coordination de la rédaction : la commission communication de Coursac

Conception et mise en page : www.artnographiste.fr

Crédits Photos : photothèque de Coursac

Impression : Nouvelle Imprimerie Moderne - Tiré à 1 500 exemplaires

RETOUR SUR *les bornes enterrées*



À Coursac, les bornes enterrées sont en service, comme sur la communauté d'agglomération et bientôt sur la totalité du département.

Il faut savoir que le traitement de nos déchets coûte beaucoup plus cher que la collecte. De plus, il s'y ajoute une taxe en fonction du tonnage enfoui, taxe imposée par l'état aux collectivités. Cette taxe augmente considérablement chaque année. Aussi le Grand Périgueux a décidé de changer le système de collecte des déchets pour ne pas

répercuter cette augmentation sur la TEOM (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères) payée par nous, contribuables.

Il est donc nécessaire de baisser, de plus en plus, les tonnages de déchets enfouis (sacs noirs) en respectant bien les consignes de tri. Tout ce qui est mis dans les sacs jaunes ou dans les bacs à verre est valorisable et permet de diminuer la taxe « État ».

Pour la propreté de notre commune, les sacs doivent être déposés dans

les conteneurs et non à côté. Lorsqu'un conteneur est plein, il faut savoir qu'il y en a 18 autres répartis sur l'ensemble de la commune.

Ces points de collecte ne sont pas des déchetteries, on ne doit pas y abandonner des objets encombrants.

Toutefois, les personnes rencontrant d'importantes difficultés de déplacement doivent se faire connaître à la mairie. Les valeurs citoyennes de chacun permettront à ce service de prendre tout son sens.

Lingettes nettoyantes - A ne pas jeter dans les W.C! Attention aux étiquettes!

Sur les paquets de lingettes nettoyantes figurent pourtant les inscriptions « lingettes jetables dans les W.C » et « ne bouchent pas les canalisations » mais un astérisque (*) renvoie à un texte écrit en petits caractères : « Maximum six lingettes par grande chasse d'eau de six litres, non compatible avec les fosses septiques, broyeurs et installations vétustes ... ». Les lingettes n'ont jamais le temps de se décomposer entre les toilettes et les stations d'épuration. Conséquence, canalisations bouchées, débordements, pollution du milieu naturel et surcoût de l'assainissement reporté sur la facture d'eau. Au niveau individuel, ce sont des canalisations intérieures bouchées pouvant provoquer des débordements d'eau usée dans le logement.

Que faire des encombrants?

La commune assure une **collecte exceptionnelle** des encombrants pour les personnes qui ne peuvent se rendre dans les déchetteries **(personnes âgées ou sans moyen de locomotion)**.

Les déchets verts, les gravats de chantier, l'électroménager, les déchets toxiques et le verre sont exclus de ce service. Pour bénéficier de ce service vous devez prendre contact avec la mairie au 05 53 54 61 61.

Un encombrant est un déchet qui par son poids ou son volume (literie, canapé,...) ne peut être déposé avec les déchets ménagers. La solution pour s'en débarrasser est de se rendre dans une déchetterie. Les dépôts sauvages sont sanctionnés.

L'ARRIVÉE DU *terrain multisports...*



Le terrain multisports est en cours de finition. Pendant une semaine, des agents municipaux ont aidé à l'installation de la structure de jeu, ce qui permet à la collectivité de réduire les coûts de main d'œuvre sur l'installation et à nos agents d'acquérir les compétences pour assurer une partie de la maintenance.

Ce terrain multisports est le résultat d'une réelle volonté de la municipalité d'offrir aux jeunes de notre commune un lieu de vie et un équipement sportif de qualité, ouvert à tous et en accès libre. Certains s'y réuniront pour disputer des matchs acharnés, d'autres pour observer le spectacle et d'autres encore pour retrouver les amis, discuter ou lier connaissance.

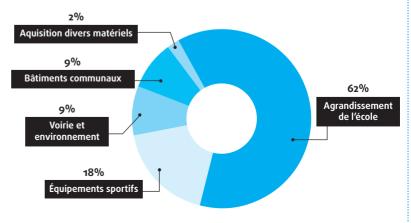
Avec deux cages de football, quatre buts brésiliens, cinq paniers de basket, un support pour filet de volley-ball et différents marquages au sol, la structure permettra à tout usager de pratiquer divers sports collectifs en toute liberté. L'emplacement situé au centre du bourg, proche du gymnase, des écoles, de l'espace jeunes, du centre de loisirs, a été choisi pour être un lieu agréable utilisé le plus possible et par tous. Le style et les coloris deux tons lui permettent aussi de s'intégrer dans le paysage.

Cet équipement a été réalisé grâce aux concours financiers de la C.A.F. de la Dordogne, de la M.S.A. et de l'Etat via le Fond National de Développement du Sport.

DES DÉPENSES MAITRISÉES ET UNE POURSUITE DES INVESTISSEMENTS

Sur proposition de Monsieur le Maire et comme cela a été fait depuis le début du mandat, le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux de fiscalité pour 2018.

Toutefois, le budget qui a été voté début avril permet à la commune de poursuivre son développement. Les investissements, cette année, s'élèvent à 1 723 176,38 € et concernent prioritairement l'éducation et la jeunesse.



DU CAFÉ... des rencontres!



Depuis ce début d'année, les activités au café rencontre n'ont pas manqué. Entre autre, le partage de la galette en présence du maire Pascal Protano, toujours heureux de participer à ces moments de convivialité; une sortie au Music-Hall de Bergerac, avec paillettes et chansons à la clé; une visite de la biscotterie de Chantérac, alliant histoire et gourmandise ; une après-midi prévention avec l'association Cassiopéa... et toujours des rencontres appréciées de tous. Dans les valises des animateurs, Marie-France, Perrine et Lyonel, pleins d'idées d'animation... visite des Usines à Chaux de Saint-Astier, un pique-nique, visite de la biscuiterie de Saint-Léon... avis aux amateurs. Tous les jeudis après-midi, jusqu'au 21 juin, les caféistes vont confectionner des fanions pour la fête de Coursac.

Rendez-vous au café rencontre, renseignements 05 53 54 61 61.



Comité de jumelage

Le Comité de Jumelage Coursac-Fernelmont a changé de bureau. Vous souhaitez vous renseigner sur le fonctionnement du comité de Jumelage nos amis belges et/ou rejoindre l'association contactez la mairie au 05 53 54 61 61.



L'ACCUEIL DE LOISIRS

Trouver chaussure à son pied... pour le bien-être des petits comme des grands!



Dans une volonté municipale toujours aussi forte de proposer un accueil de qualité, l'équipe du centre de loisirs s'est enrichie depuis le mois de février, des compétences d'une nouvelle directrice. Mise à disposition par la commune de Sanilhac, Magali Duval assure temporairement les fonctions de directrice de la structure. Plus de 20 ans d'expérience dans l'animation dont 10 années en direction, Magali dispose du savoir-faire et du savoir-être nécessaires pour conduire l'accueil de loisirs et en faire un lieu ouvert où se mêlent espace de découverte, plaisir, jeu, sécurité et relation de confiance avec les parents.

Les vacances de printemps ont été l'occasion de mettre cette pédagogie en pratique. Autour du thème « Aventure nature », les enfants ont fait la rencontre de mystérieux personnages qui les ont emmenés dans de folles aventures : jeu de piste, peinture végétale, expériences... mais également des sorties culturelles ou sportives comme l'accrobranche, une rencontre inter-centre avec l'accueil de Razac, une veillée cinéma... Le centre a accueilli jusqu'à 53 enfants à la journée.

Pour cet été, l'équipe d'animation prépare les vacances des enfants. Deux thèmes ont été choisis : « l'art dans tous ses états » et « de âne à zèbre!! ». Par ailleurs, en partenariat avec les Francas de Dordogne, un camp avec nuitées « les Francad'Aventures » est également proposé pour les enfants de 8 ans à 11 ans. Il se déroulera du 23 au 27 juillet, à Montpon. Au programme : canoë, balade en gabarre, tir à l'arc, rollers, piscine, course d'orientation, visite d'une ferme... Les inscriptions sont ouvertes.

Informations: Afin de nous permettre d'organiser au mieux chaque journée (nombre d'animateurs, de repas...), merci de préinscrire votre/vos enfant(s) le plus tôt possible par mail sur alshecolebuissonniere@laposte.net

Carnaval

Mardi 20 mars, premier jour du printemps, le cœur du village était animé par le carnaval des écoliers coursacois. Un défilé s'est étiré des écoles maternelle et élémentaire jusqu'au bas de la salle de sport où était installé le bûcher destiné à l'exécution de Pétassou. Licornes, corsaires, traditionnels cow-boys ou princesses, fées, batmans, soldats de la guerre des étoiles et la princesse Leïa, une faune variée ont encerclé Pétassou pour son jugement. « A cause de toi on a trop de punitions et trop de travail », « A cause de toi les gens ont des maladies que l'on ne peut pas soigner ! », « A cause de toi les gens se battent dans le monde », des méfaits plus ou moins graves lui ont été reprochés et sa condamnation fut vite prononcée avant l'embrasement du bûcher. Parents, enseignants et enfants ont ensuite partagé un goûter pour fêter cette journée carnavalesque où tous les maux se sont envolés dans la fumée de Pétassou.



LA BIBLIOTHÈQUE Lire au Village



Depuis février 2018, le réseau des bibliothèques des communes de Coursac, Grignols, Jaure et Manzac a un nom : LIRE AU VILLAGE.

Un concours de logo a été lancé et parmi les propositions envoyées par des lecteurs des bibliothèques, un logo a été choisi par le comité de pilotage du réseau composé des élus et bibliothécaires. Le logo retenu sera officiellement présenté à l'occasion de la première manifestation proposée pour les 20 ans de la bibliothèque!

Rendez-vous le 2 juin à 11h à la bibliothèque de COURSAC pour la présentation de ce nouveau logo.

A l'occasion de ce 20° anniversaire, les conseils municipaux des 4 communes ont voté le passage à la gratuité de l'adhésion à la bibliothèque. Désormais, être adhérent d'une bibliothèque de « LIRE AU VILLAGE », c'est gratuit pour tous les adultes et les enfants habitants des communes du réseau ou non!

Pour s'inscrire c'est simple : il suffit de remplir un formulaire d'adhésion dans une des bibliothèques du réseau et d'accepter le règlement intérieur, qui garantit le bon fonctionnement du service. Car ce n'est pas parce que c'est gratuit que tout est permis !!! L'adhésion au réseau permet d'emprunter sur chaque carte personnelle 5 livres, 3 revues pour 1 mois et 3 CD audio et 2 DVD vidéo pour 15 jours. Elle permet également d'avoir accès à la médiathèque numérique proposée par le conseil départemental aux adhérents des bibliothèques de Dordogne. Le réseau est toujours membre du réseau départemental de lecture publique qui permet de faire venir des documents d'autres bibliothèques de

Dordogne gratuitement! Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la bibliothèque au 05 53 07 89 10

Le 12 juillet prochain, dans le cadre de la 2° édition de « Partir en livre », la grande fête pour le livre jeunesse, la bibliothèque proposera des animations gratuites pour les enfants et les jeunes, en partenariat avec l'accueil de loisirs de Coursac et l'Association des jeunes de Coursac-Razac. Programmation détaillée à venir.



les grandes section de la maternelle et le CE1 de l'école élémentaire ont voté pour leur livre préfèré les 15 et 17 mai lors de la 29^{ème} édition des incorruptibles

AGROBIO PÉRIGORD s'installe à Coursac



AgroBio Périgord, l'association de développement de l'agriculture biologique en Dordogne, existe depuis près de 30 ans et compte aujourd'hui 400 adhérents : agriculteurs, porteurs de projets agricoles, jardiniers amateurs, consommateurs... Ses activités sont mises en œuvre par une équipe de 13 salariés dont 10 viendront s'installer fin septembre dans les nouveaux locaux de l'association, à Coursac. Les 3 salariés restant travaillent sur la viticulture et sont basés à Bergerac.

L'objectif de l'association est de développer l'agriculture biologique en Dordogne-Périgord.

Pour cela, elle:

- accompagne la conversion en bio des

des porteurs de projets agricoles, - apporte une expertise technique et propose des formations et du conseil aux producteurs pour la conduite de leur ferme en bio (maraichage, élevage, grandes cultures, viticulture...), - mène des expérimentations et des essais, travaille sur les semences paysannes, étudie et protège la biodiversité et la ressource en eau (Maison de la Semence et programme « Cultivons la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine »), - soutient la commercialisation, développe les circuits courts, accompagne les élus et cuisiniers pour introduire des produits bio dans la restauration

fermes conventionnelles et l'installation



- informe les acteurs de la bio en Dordogne, favorise les échanges locaux, propose des visites de fermes...

Besoin d'informations : 05 53 35 88 18 contact@agrobioperigord.fr www.agrobioperigord.fr

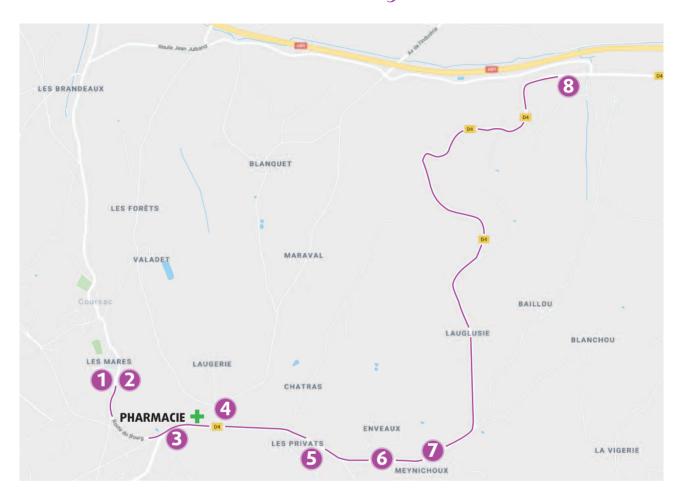
Villes et villages fleuris

Grâce à ses efforts et ses actions innovantes autour du développement durable, la commune a décroché deux prix lors du concours de villes et villages fleuris. Le premier prix pour les communes entre 2 000 et 5 000 habitants et un prix spécial récompensant sa dynamique autour de l'environnement, pour lequel une ruche et 6m² de plantes vivaces ont été obtenues. L'aménagement du bourg avec des plantations raisonnées, l'entretien des alentours de la salle de sports par des moutons et chèvres, l'application de la charte zéro pesticide, le projet de verger par les écoles, l'exposition lors de la semaine du développement durable sont autant de critères retenus par le jury. La commune participe de nouveau cette année avec de jolis projets pour continuer encore et toujours à respecter la nature.

collective.



SUR LA ROUTE des commerçants...



Restaurant La Vieille Auberge 1, route de la Fontaine des Mares

Jean-Marc et Sylvie Swalka

Restaurant produits régionaux - fruits de mer - grillades poissons - plateaux de fruits de mer à emporter.

Tél: 05 53 07 83 54

Ouvert : Vendredi, Samedi, Dimanche et Jours Fériés Groupes et bus sur réservation en semaine.



Boulangerie Pâtisserie Aux 2 co-pains 23, route du Bourg

Olivier Bois, boulanger, Loïc Delage, pâtissier et Pascale Travelho, vendeuse. Viennoiseries et pâtisseries faites maison Pains de campagnes - Pains spéciaux.

Sur commande : gâteaux anniversaire, mariage, baptême...
Plaque pizza et quiche, mignardises salées ou sucrées,
Sandwichs à la demande sur commande
Dépôt quotidien Sud-Ouest et Dordogne Libre

Tél: 05 53 05 01 36

Ouvert du mardi au samedi : 6 h 30 à 13 h 00 et 16 h 00 à 19 h 30 Dimanche et jours fériés : 6 h 30 à 13 h 00

Garage Bernard Besse 3. route Font de Meaux

Électricité auto et agricole mécanique générale.

Tél · 06 63 26 86 94 / 05 53 54 62 02 Ouvert du lundi au vendredi : 8 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00



Maison Simoëns 6. route de Maraval

Fabienne et Guillaume Simoëns

Prestations:

Traiteur, Traiteur à domicile, Boucherie, Charcuterie, Vente à emporter,

Conseils personnalisés, Livraison

Produits: Plats à emporter, Jambon Serrano, Jambon, Viande de bœuf, de veau, de porc, d'agneau, Paëlla, Couscous, Cassoulet.

Tél: 05 53 54 60 40

Ouvert du mardi au samedi: 7 h 00 à 13 h 00

et 15 h 00 à 19 h 00

Jeudi ouverture à 9 h 00

Bar- Tabac- Loto FDI 30, route des Privats

Frédéric Simoëns

Tél: 05 53 54 61 59

Ouvert du lundi au samedi :

7 h 30 à 13 h 00 et 15 h 30 à 20 h 00

Dimanche et jours fériés : 9 h 00 à 13 h 00



Espace Beauté Magnolia 6, route des Meynichoux

Michèle Mastin

Coiffure et esthétique

Soins du cuir chevelu - Coiffure mariage

Soins du visage et corps par une esthéticienne diplômée.

Tél: 05 53 04 08 21 sur rendez-vous Ouvert du mardi au jeudi : 9 h 00 à 19 h 00

Vendredi: 9 h 00 à 20 h 00 et Samedi: 9 h 00 à 16 h 00

L'épicerie de Coursac Route des Meynichoux

Futur repreneur: Geoffroy Neyssensat

Fermeture pendant 1 semaine

début juin pour travaux avant nouvelle enseigne.

Alimentation générale, livraison épicerie sur commande Station-service

Négoce Pommes de terre

Presse-Dépôt quotidiens Sud-Ouest et Dordogne Libre

Dépôt de gaz Lavage auto

Sertissage conserves

Tél: 05 53 04 06 33

Ouvert du lundi au samedi : 9 h 00 à 12 h 30

et 15 h 30 à 19 h 00

Dimanche et jours fériés : 9 h 00 à 12 h 00



SDA négoce, GAMM VERT Villages (OZEA)

2, route du Petit Cerf

Responsable territoire : Stéphane Lambert

Chef de rayons : Dominique Niceron

Ouvert au Grand Public Produits de jardin

Alimentation animale

Libre-Service Agricole (LISA)

Vente de produits agricoles, agro fournitures et collectes.

Tél: 05 53 07 25 70

Ouvert du lundi au vendredi :

9 h 00 à 12 h 00 et 14 h 00 à 18 h 00

VIEILLIR EN BONNE SANTÉ, c'est possible!

Vous avez 65 ans ou plus, vous vivez chez vous en autonomie, sovez bienveillant avec vous-même. Pour maintenir votre autonomie et déceler préventivement des fragilités, quelques signes peuvent vous alerter.



Il est important de déceler une fragilité au plus tôt. En effet, lorsqu'un stress survient au cours de la vie courante, une personne robuste va subir ce stress (décès, maladie, ...) et récupérer car elle est en forme. Si elle est fragile, cette récupération sera beaucoup plus difficile voire impossible, sa fragilité pourra s'amplifier au risque d'entrer en dépendance. Hors une fragilité est réversible ce qui n'est pas le cas d'une dépendance.

Une consultation prévention-maintien de l'autonomie à COURSAC

Dans ce cadre, le CCAS, à la Mairie de COURSAC accueille depuis le mois d'avril 2018, le 1^{er} mardi de chaque mois, une permanence de cette consultation approfondie (durée 1h30 en moyenne), gratuite (*) et accessible sans prescription. Il suffit de prendre rendez-vous au 05 53 45 30 55 avec l'infirmière.

Après la consultation, un bilan détaillé assorti de préconisations simples concrètes et faciles à mettre en œuvre, pour résorber d'éventuelles fragilités

décelées, est transmis à la personne ainsi qu'à son médecin traitant. Un suivi à 3 et 6 mois est effectué par l'infirmière.

(*) Financement ARS NOUVELLE AQUITAINE - mis en œuvre par le Centre de ressources EHPAD du CH PERIGIUEUX

Pilotage: Corinne RONGIERAS Coordinatrice Territoriale 05 53 45 27 65



Je suis un(e) jeune

Le Grand Périgueux est partenaire du site Internet consacré au logement jeune (étudiant, apprentis, jeunes actifs, etc.) : « jesuisun(e)jeune.com ». Objectifs : améliorer et rendre plus lisible l'information auprès des jeunes, des associations, des employeurs, des centres de formation, etc. sur les possibilités de logements et d'hébergements qui leur sont offertes sur le territoire. Ce site compte plusieurs critères de dépôt d'annonces et de recherche : de la nuit

Le Grand Périgueux propose gratuitement la labellisation de logements présents sur ce site, ce qui offre des avantages :

- pour les propriétaires : ce sera une mise en avant de leur offre sur le site internet

• pour les futurs locataires : la labellisation garantira un certain niveau de qualité de logement,

Vous êtes propriétaire :

- vous souhaitez proposer un logement à la location en courte ou longue durée : rendez-vous sur : www.jesuisunjeune.com.
- Vous souhaitez faire labelliser gratuitement votre logement : contactez le Grand Périgueux : habitat@agglo-perigueux.fr ou 05 53 35 66 40.

Vous recherchez un logement à la location :

à l'année, vide ou meublé, en colocation etc.

• Inscrivez-vous gratuitement sur « jesuisun(e)jeune.com »







sinfonia revient à Coursac

Voici venu le temps des plaisirs enchanteurs de la musique baroque et du festival Sinfonia. Les 28 et 30 août, Coursac accueillera une étape de la 28ème édition du festival. Laissez-vous tenter par une programmation qui vous invite à parcourir l'Europe baroque dans toute sa diversité, et qui offre une palette infinie d'émotions.

Mardi 28 août, à partir de 14 heures. à l'église, rencontre avec Mihály Zeke, ensemble Arsys Bourgogne, puis à 15 heures, place aux jeunes talents avec un concert gratuit « Flame » composé d'instruments qui étaient au cœur de la cour de Louis XIV. Le clavecin, le traverso, et la viole de gambe sont les seuls instruments à part la guitare et le théorbe qui étaient joués dans la chambre du roi. Dédiée surtout à la musique française, c'est en pensant à la musique comme poème que la composition Flame transmet la chaleur des instruments pour apaiser nos esprits vacillants et envahis par la passion de l'âme. Rencontrés au Conservatoire de Paris (CNSM), les musiciens internationaux Emmanuel

Arakélian (clavecin, France), Gabrielle Rubio (traverso, France), et Eric Tinkerhess (viole de gambe, États-Unis) sont décrits par L'Echo Républicain comme « magnifiques instrumentistes ». Fondé à Paris en 2016, Flame se produit régulièrement partout dans le monde, dont au Valletta International Baroque Festival en janvier, 2019. Jeudi 30 août à 17 heures, l'église recevra l'ensemble la Rêveuse et Zachary Wilder, ténor américain pour un concert « Henry Lawes, le musicien poète ».

Guichet, réservation par correspondance et site internet :

11, place du Coderc - 24000 Périgueux Du lundi au vendredi 9h-12h30 & 13h30-17h30 toute l'année Le samedi 10h-13h du 7 juillet au 2 septembre 05 53 08 69 81 www.sinfonia-en-perigord.com contact@clap-perigueux.com

À l'entrée du concert dans la limite des places disponibles, 45 minutes avant le début du concert



A VOS agendas

JUIN Kermesse des écoles RDV 16h30

JUIN
Gala de danse - 15h
Association Mille
et un pas de danse

RDV salle du Vieux Tilleul

JUIN 29, 30 JUILLET 1, 2

29, 30 Fête de Coursac RDV au bourg

AOÛT Don du sang de 16h à 19h RDV salle du Vieux Tilleul

AOÛT Festival Sinfonia

14h - rencontre avec
Mihaly Zeke

15h concert gratuit avec « Flame » RDV à l'Eglise

Festival Sinfonia
17h - concert de

l'ensemble Rêveuse et Zachary Wilder RDV à l'Eglise SEPT. Théâtre - 20h30
Comité des Fêtes
« les Blettes de Scène »
RDV salle du Vieux Tilleul

OCTOBRE Les foulées de Coursac RDV salle des sports

ÉTAT civil

NAISSANCES

I Décembre

30: CIGANA Joris, Corentin

I Janvier

26: LASSERRE Louis, Jean, André

■ Février

28: SEHILA DUJARDIN Aliyah, Inès



MARIAGES

Avril

28 : LESPINASSE Cécile POIRIER Bruno

DÉCÈS

I Janvier

9 : NAWROT née OLCZYK Alfreda, Irène

22: DE CESARE Hector, Sauveur, Jean

I Février

13 : PELEREIN Dominique,Joseph, Daniel17 : REYNET Patrick

Mars

21 : CLARAMUNT Jacqueline, Victorine, Andrée

Avril

6: REBIERE Marcel



INFORMATIONS Mairie

Votre mairie vous accueille

du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h, joignable au 05 53 54 61 61.

Le CCAS vous recoit

les lundis, mercredis et vendredis de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h.

Accueil de la poste :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 15 et de 15 h à 17 h et le samedi de 10 h à 12 h Levée du courrier tous les jours à 11 h 30.

Numéro d'urgence hors ouverture de la mairie : 06 25 42 48 37

Retrouvez les informations de la commune sur www.coursac.fr

Vous pouvez rencontrer

sur rendez-vous:

Monsieur le Maire, Pascal Protano : Lundi, mercredi ou vendredi matins et toute la semaine en cas d'urgence. Ses adjoints :

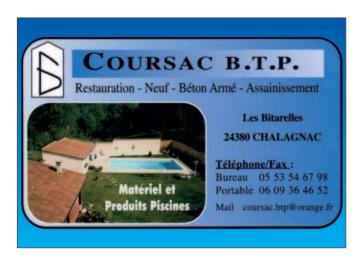
Jacques Dessalles : vendredi à partir de 17 h 30 et samedi matin,

Magali Bordas : samedi matin,

Philippe Audy : lundi et mercredi de 9 h à 11 h 30 et samedi de 10 h à 12 h.





















05 53 82 11 61

www.jose-constructions.fr

23 avenue du Général de Gaulle 24190 NEUVIC / L'ISLE







- IL Plate-forme de broyage, concassage, criblage
- II. Travaux publics et routiers
- **I**L VRD Assainissement
- II Tennis, Sols sportifs et Industriels

Tél: 05 53 50 26 22 - Fax: 05 53 50 33 93 www.lagarde-laronze.com



